

216C1263

FR0000079600-OP004-A01

1^{er} juin 2016

Réouverture de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

GAMELOFT SE

(Euronext Paris)

- 1 - Le 1^{er} juin 2016, HSBC France, agissant pour le compte de la société Vivendi, a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers que l'offre publique d'achat de Vivendi visant les actions de la société GAMELOFT SE sera réouverte du **2 au 15 juin 2016 inclus**, en application des dispositions de l'article 232-4 du règlement général.

Il est rappelé¹ qu'à l'issue de l'offre publique d'achat visant les actions de la société GAMELOFT SE, Vivendi détient 53 728 336 actions GAMELOFT SE représentant autant de droits de vote, soit 61,71% du capital et au moins 55,61% des droits de vote de cette société².

La société Vivendi s'engage irrévocablement à acquérir, au prix unitaire de 8 €, la totalité des actions GAMELOFT SE existantes non détenues par elle, soit 33 339 186 actions GAMELOFT SE représentant 38,29% du capital de cette société. La réouverture de l'offre vise également la totalité des actions GAMELOFT SE susceptibles d'être émises à raison de l'exercice d'options de souscription exerçables pendant cette période.

- 2 - Euronext Paris publiera le calendrier détaillé de la réouverture de l'offre et de sa mise en œuvre.

Il est rappelé que les dispositions relatives aux interventions sur les titres GAMELOFT SE (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et celles relatives aux déclarations des opérations sur les titres GAMELOFT SE (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sont applicables.

¹ Cf. D&I 216C1259 du 1^{er} juin 2016.

² Sur la base d'un capital composé de 87 067 522 actions représentant au plus 96 611 714 droits de vote en application de l'article 223-11 du règlement général.